



CONDITIONS DE LOCATION CAP CAMARAT 635 :

- présentation du permis côtier et de la pièce d'identité obligatoires
- les prix comprennent le matériel de sécurité + assurance tous risques du bateau
- Carburant en SUS
- Les bris d'hélice et bris d'embase ne sont pas couverts par l'assurance.
- Départ / retour au Port de plaisance du Marin
- Le bateau doit être rendu propre et le plein fait.
- Caution par chèque bancaire le jour du départ.
- Caution ménage par chèque bancaire le jour du départ.
- Location avec skis nautiques : obligation d'être trois personnes à bord.

CONDITIONS DE RESERVATION :

- la réservation du bateau devient effective à la réception du 1^{er} acompte de 50 %.
- Un contrat de location vous sera adressé à réception de cet acompte.
- Le solde de la location est exigible un mois avant le départ.